



390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

ADJOINT/E DU CHEF DE POSTE AU SEIN DE LA BASE DE LOISIRS (Beesan - maitre-nageur sauveteur -bpjeps)

Référence de l'offre	DSLT – 038210300256759 – 111YZNY
Date de diffusion	23/03/2021
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	26 mai 2021 (jusqu'au 30 aout 2021)
Date limite de candidature	23 avril 2021
Type d'emploi	Contractuel/le saisonnier/ère
Cadre statutaire	Educateur des activités physiques et sportives - Catégorie B (filière sportive)
Intitulé du poste	Adjoint/e du chef de poste
Lieu de travail	Base de loisir, Lac de La Terrasse – 1300 Route du Lac 38660 La Terrasse
Temps de travail	35 heures hebdomadaires sur 4 jours (deux jours de repos en semaine et 1 jour le week end) sur les mois de juillet et Août. Mois de juin à temps non complet (moyenne de 28h hebdomadaires, jours de repos en semaine).
Descriptif de l'emploi	<p>Il assure la surveillance et veille à la sécurité des participants et du public. Il est garant de l'application du POSS par l'équipe MNS . Repère et régule les disfonctionnements et les fait remonter à la hiérarchie.</p> <p>Spécificités du poste :</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail les weekends et jours fériés
Profil demandé	<p>BEESAN– MNS – BPJEPS</p> <p>Joindre à la candidature : diplôme/s, révision/s et carte professionnelle à jour.</p> <p>Esprit d'équipe, de rigueur, de respect, d'initiative, de dynamisme. Connaître et faire respecter la réglementation et les procédures à suivre. Etre disponible attentif et à l'écoute. Savoir anticiper, évaluer les risques. Connaissance du milieu naturel.</p>
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité• Surveillance• Prévention auprès du public utilisateur
Procédure	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan – Direction Ressources Humaines.
Travailleurs handicapés	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.